

STATISTIQUES VITALES

Les statistiques vitales, indiquant les causes des décès, le sexe et l'âge des décédés, forment le complément naturel des données sur le mouvement de la population. Ces statistiques sont de la plus grande utilité pour la science médicale et les compagnies d'assurance. Avec les renseignements généraux que donnerait le rapport du registraire sur les circonstances dans lesquelles se produisent certaines maladies, surtout celles qui ont un caractère épidémique, ces statistiques fourniraient un précieux contingent au progrès de la science médicale ainsi qu'à l'amélioration de l'état sanitaire de nos populations.

L'utilité de ces statistiques est reconnue déjà par notre population ; il y a quelques années, M. le Dr Larue, député de Portneuf, a fait voter une loi qui pourvoit à la collection de ces statistiques et à leur publication par le commissaire de l'agriculture. Mais cette loi, que personne n'est spécialement chargé de faire observer, est presque restée à l'état de lettre-morte, ce qui ne changera pas, tant que le soin de veiller à son observation ne sera pas confié à un bureau régulièrement organisé, dirigé par un homme qui fera des études professionnelles, pour ainsi dire, sur cette importante matière. Avec une organisation efficace, il est certain que les médecins se feraient un plaisir et un devoir de fournir des indications, des renseignements dont ils seront les premiers à profiter.